Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 23 avril 2004 Volume 17 Numéro 7

FINLANDE ET SUÈDE : AVOINE

Le Canada est le principal exportateur d'avoine aux États-Unis; il assure généralement environ 70 % des importations américaines d'avoine. Cependant, la concurrence des subventions accordées à la Suède et à la Finlande pour l'exportation d'avoine exerce une pression sur la part de marché du Canada et sur les prix. Le présent numéro du Bulletin bimensuel se penche sur le rôle de la Finlande et de la Suède sur le marché international de l'avoine.

LA FINLANDE

Le pays agricole le plus septentrional du monde

La Finlande est située dans le Nord de l'Europe; elle a pour voisins la Suède à l'ouest, la Norvège au nord et la Russie à l'est. La Finlande a environ 1 100 km de côtes, le long du golfe de Botnie et de la mer Baltique. Environ 5,2 millions de personnes vivent en Finlande, la plus forte concentration démographique se trouvant dans le sud du pays.

La superficie de la Finlande correspond à environ la moitié de celle du Manitoba, soit seulement 33,8 millions d'hectares (Mha) de terre et d'eau. Seulement 2,2 Mha, soit 6 % de cette superficie, sont considérés arables. Bien que le climat nordique soit tempéré par le Gulf Stream, la majeure partie des cultures agricoles se fait dans le Sud du pays. Les principales cultures sont l'orge et l'avoine. L'élevage de bétail est plus largement distribué dans les régions du Centre, de l'Est et du Nord. La superficie moyenne des exploitations agricoles est de 30 ha et les cultures agricoles sont la principale activité de 54 % des exploitants.

La Finlande est membre de l'Union européenne (UE) et sa monnaie est l'euro (€). Le pays jouit d'une économie fortement industrialisée, principalement de type économie de marché; son produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élevait à 25 200 $US en 2003, soit à peu près équivalent à celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Le principal secteur économique en Finlande est celui de la fabrication, qui regroupe surtout les industries de la forêt, des métaux, de l'ingénierie, des télécommunications et de l'électronique. À cause du climat nordique du pays, son développement agricole se limite au maintien de l'autosuffisance en produits de base. L'agriculture contribue à environ 3 % du PIB et à 5 % de l'emploi.

UNION EUROPÉENNE : SUBVENTIONS À L'EXPORTATION DE L'AVOINE

campagne agricole	Remboursement moyen ($US/t)	Volume (kt)	Prix moyen de l'avoine	Prix moyen du maïs
	…….juin à juillet…….		(CBoT à prochain terme - $US/t) …….août à juillet…….	
1997-1998	32,64	771	99,58	100,77
1998-1999	66,74	524	77,14	84,11
1999-2000	62,23	476	75,21	82,00
2000-2001	31,53	683	75,14	81,50
2001-2002	3,78	44	125,40	83,92
2002-2003	18,71	346*	128,10	94,02
2003-2004 (à ce jour)	23,24	318	102,37	101,84

* 2002-2003 comprend 132 kt d'avoine exportée mais non subventionnée
Source : Commission européenne , Pacific Exchange Rate Service et Chicago Board of Trade, avril 2004

LA SUÈDE

le troisième pays d'Europe de l'Ouest par sa superficie

La Suède occupe une position stratégique le long des détroits danois qui relient la mer Baltique à la mer du Nord. Elle est bordée à l'ouest et au nord par la Norvège et à l'est par la mer Baltique et la Finlande. Près de 9 millions de personnes vivent en Suède, dont seulement 17 % en milieu rural.

La Suède est le troisième pays d'Europe de l'Ouest par sa superficie, avec 45 Mha de territoire au total. Environ 2,7 Mha, ou 6 % du territoire, sont arables. Le climat de la Suède varie de tempéré au sud à subarctique au nord. L'élevage est le principal type d'exploitation agricole, bien que les cultures agricoles soient dominantes dans le centre de la Suède. Les principales cultures sont les cultures céréalières et fourragères, l'accent étant mis sur l'orge, le blé et l'avoine. La superficie moyenne des exploitations est de 38 ha.

La Suède s'est jointe à l'UE en 1995, mais elle a conservé sa propre monnaie, la couronne suédoise. La sylviculture, l'hydroélectricité et le minerai de fer sont ses principales ressources naturelles, et son économie est fortement axée sur le commerce extérieur. Le PIB par habitant de la Suède était de 25 800 $US en 2003, soit similaire à celui de la FInlande. L'agriculture est une industrie mineure qui compte pour seulement 2 % du PIB et des emplois.

Politique agricole

Le soutien du revenu destiné aux exploitants agricoles en Finlande et en Suède repose sur les mesures de soutien de la Politique agricole commune (PAC) de l'UE. En 2003, les pays membres de l'UE se sont entendus sur une réforme de la PAC. Les modifications apportées comprennent un versement agricole unique qui sera découplé de la production, une réduction des versements

FORTE CONCENTRATION DU COMMERCE MONDIAL DE L'AVOINE

- La production mondiale annuelle d'avoine est en moyenne de 28 Mt depuis dix ans. Les principaux producteurs sont, en ordre décroissant : la Russie, l'UE, le Canada, les États-Unis et l'Australie.
- Les principaux producteurs de l'UE sont la Finlande, l'Allemagne, la Suède, l'Espagne et le Royaume-Uni.
- Le commerce mondial de l'avoine est en moyenne de seulement 2 Mt par an, soit 7 % de la production.
- Les principaux exportateurs sont le Canada, avec 61 % du commerce mondial; l'UE, avec 27 % des échanges commerciaux; et l'Australie, avec 7 % des échanges.
- En moyenne, les importations américaines représentent environ 85 % du commerce mondial.

directs et un renforcement de la politique de développement rural. Le versement agricole unique entrera en vigueur dès le 1er janvier 2005. Cette réforme de la politique comprend des dispositions particulières accordant une compensation supplémentaire à la Finlande et à la Suède pour les coûts de séchage associés aux cultures céréalières dans les régions au climat plus froid. La réforme de la PAC ne devrait pas affecter la production d'avoine en Finlande et en Suède.

La politique commerciale prévoit des subventions à l'exportation de l'avoine
La Finlande et la Suède ont adopté en 1995 les pratiques du marché intérieur de l'UE, qui définissent leurs relations commerciales tant à l'intérieur de l'UE qu'avec les pays non-membres de l'UE. Aux termes de l'Organisation du marché commun, le commerce des céréales peut se faire librement à l'intérieur de l'UE. Le prix intérieur de la plupart des grains est soutenu par un prix d'intervention qui assure une valeur plancher au marché. Contrairement au cas du blé, de l'orge et du seigle, l'UE n'offre pas de prix d'intervention et ne maintient pas de stock d'intervention pour l'avoine.

En reconnaissance de l'importance du commerce de l'avoine pour la Suède et la Finlande, des dispositions particulières ont été adoptées à leur entrée dans l'UE à l'égard des subventions à leurs exportations d'avoine. Ces subventions sont octroyées selon un processus hebdomadaire d'appel d'offres qui n'est accessible que pour l'avoine de Suède et de Finlande. Une offre ouverte ne garantit pas de subvention à l'exportation et chaque offre peut être acceptée ou refusée sur une base individuelle.

La subvention des exportations d'avoine découragera l'expansion de la production d'orge
En octobre 2003, la Commission européenne a fixé à 400 000 tonnes (t) pour l'année le volume maximal total d'avoine finlandaise et suédoise admissible à des subventions à l'exportation. L'UE continue d'accorder des subventions aux exportations d'avoine finlandaise et suédoise puisque leur élimination se traduirait par une production accrue de l'orge qui elle, est admissible à des fonds d'intervention.

Facteurs déterminant le niveau des subventions à l'exportation
Les principaux facteurs qui déterminent le montant de la subvention nécessaire à l'exportation d'avoine aux États-Unis sont : 1) le prix d'intervention de l'orge, 2) le prix des contrats à terme sur l'avoine au Chicago Board of Trade (CBoT), 3) la valeur relative de l'euro et du dollar américain, 4) le coût du transport et 5) le prix comptant rendu Sud des États-Unis.

Des subventions sont octroyées aux exportations d'avoine finlandaise et suédoise depuis la campagne 1997-1998. Depuis ce temps, des subventions à l'exportation ont été versées sur 450 000 t en moyenne par an, le tonnage annuel se situant entre le sommet de 771 000 t atteint en 1997-1998 et le creux de 44 000 t de 2001-2002. Le remboursement maximal suit une tendance similaire; il s'établit en moyenne à 37,24 €/t et varie de 61,98 €/t en 1999-2000 à 3,95 €/t en 2001-2002.

L'incertitude relative au niveau des subventions à verser exerce une pression constante sur le prix international de l'avoine. Les subventions à l'exportation ont des répercussions indiscutables sur le prix absolu que les agriculteurs canadiens peuvent obtenir pour leur avoine. Les subventions à l'exportation étant offertes au printemps, les expéditions subventionnées peuvent influer sur le prix des contrats à terme.

Marchés d'exportation limités aux États-Unis
La Finlande, la Suède et l'Allemagne sont les principaux pays producteurs d'avoine de l'UE. En général, le commerce de l'avoine se limite au commerce intérieur de l'UE et aux exportations de la Finlande et de la Suède aux États-Unis.

Après plusieurs décennies de production réduite d'avoine, les États-Unis sont devenus un importateur net d'avoine peu après 1980; actuellement, les importations comptent pour environ 40 % de l'utilisation totale du pays. Si la production d'avoine a beaucoup décru aux Etats-Unis depuis 20 ans, c'est à cause de perspectives de revenu défavorables, car les politiques agricoles américaines et la croissance progressive du rendement de cultures concurrentes tendent à favoriser d'autres cultures. L'avoine fait l'objet de très peu d'échanges commerciaux; les importations américaines comptent pour environ 85 % du commerce mondial.

Les trois marchés distincts aux États-Unis
Aux États-Unis, l'avoine importée sert trois marchés : 1) le **marché de l'élevage chevalin** dans les États du Sud; 2) le **marché meunier**, fortement concentré dans le Midwest; 3) le **marché de l'alimentation animale**. Chacun de ces marchés a des exigences distinctes.

Sur le marché des **chevaux de performance**, l'avoine constitue une source d'énergie de choix. L'amidon d'avoine est plus facile à digérer que l'amidon de maïs ou d'orge. Ce marché exige la meilleure qualité d'avoine disponible. L'avoine destinée à ce marché a généralement un poids spécifique très élevé de 40 livres le boisseau (40 lb/boiss), une couleur d'un blanc éclatant et une bonne taille des grains. En outre, cette avoine doit être relativement libre de poussière et avoir une forte teneur en protéines et en matières grasses.

L'avoine de **qualité meunière** doit avoir un poids spécifique élevé (38 livres), respecter des normes de pureté très strictes et avoir une taille de grain uniforme. En général, l'avoine de qualité meunière est de grade no 1 ou 2, bien que l'avoine de grade no 3 soit parfois acceptable.

D'un grade inférieur, l'avoine de qualité **fourragère** est destinée à l'alimentation animale. La taille des grains, le poids spécifique, la couleur et la pureté sont de moindre importance sur ce marché, bien que la teneur en éléments nutritifs ait de l'importance.

Le coût du transport un facteur déterminant des tendances du commerce
En général, le Canada détient un avantage quant au transport vers le marché meunier des États-Unis, alors que la Finlande et la Suède

ÉTATS-UNIS : IMPORTATIONS D'AVOINE PAR PAYS

année civile	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
	…….milliers de tonnes……			
Canada	1 457	1 369	816	1 045
Suède	208	289	300	246
Finlande	47	293	295	228
Autre	15	11	42	36
Total	**1 727**	**1 962**	**1 453**	**1 555**

Source : US Department of Commerce, US Census Bureau, mars 2004

ont un avantage quant au transport à destination du marché de l'élevage chevalin dans les États du Sud. En 2002-2003, cependant, la baisse de l'offre au Canada a ouvert des perspectives pour l'avoine de l'UE sur le marché meunier des États-Unis. Pour 2003-2004, la hausse significative des taux de fret maritime et l'amenuisement des disponibilités en céréales fourragères de l'UE ont peut-être multiplié les débouchés pour l'avoine canadienne.

Le prix de l'avoine dépasse actuellement celui du maïs

Le marché à terme de l'avoine au CBoT tend à bien indiquer la valeur de l'avoine pour l'alimentation animale; par ailleurs, au CBoT, les prix de l'avoine suivent généralement ceux du maïs. La demande américaine d'avoine de qualité meunière ou fourragère étant stable, l'offre d'avoine au Canada, en Suède et en Finlande exerce une forte influence sur les prix de l'avoine. En général, si le Canada et l'UE disposent d'amples provisions d'avoine, les cours de celle-ci reflètent les prix du maïs. De même, plus l'offre est grande, plus la valeur ajoutée de la qualité meunière sur la qualité fourragère est réduite. Toutefois, quand l'offre d'avoine faiblit, comme ce fut le cas en 2001-2002 et en 2002-2003, l'avoine se vend nettement plus cher que le maïs au CBoT, conséquence de la pénurie d'avoine en général et, en particulier, d'avoine de meunerie de première qualité. Après quatre années de marché à rabais sur le prix du maïs, la plus-value de l'avoine sur le maïs a grimpé jusqu'à 40 % et 50 %, respectivement en 2002-2003 et en 2001-2002. En 2003-2004, les prix de l'avoine sont légèrement supérieurs à ceux du maïs.

SITUATION : 2003-2004

La **production** annuelle d'avoine en **Finlande** et en **Suède** est assez stable depuis 10 ans; elle se situe en moyenne autour de 2,3 Mt/an, soit environ 8 % de la production mondiale et environ 35 % de la production de l'UE. En 2003-2004, la **Finlande** et la **Suède** ont produit à elles deux 2,4 Mt, soit 8 % de moins qu'en 2002-2003. La production finlandaise a chuté de 10 %, passant à 1,3 Mt, à cause d'une baisse de la superficie récoltée, tandis qu'en Suède, la production diminuait de 8 % pour s'établir à 1,1 Mt. La sécheresse généralisée qui a nui à la production agricole dans la majeure partie de l'Europe de l'Ouest et de l'Est n'a pas eu beaucoup d'effet sur les rendements en **Finlande** et en **Suède**.

En général, la majeure partie de l'avoine sert à nourrir les **animaux** de ferme dans son pays d'origine. La **consommation** humaine compte aussi pour une bonne part du marché au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis. En général, la production d'avoine en Suède et en Finlande dépasse largement l'autosuffisance; les deux pays **exportent** jusqu'à 30 % de leur avoine aux États-Unis et à l'UE.

En **Finlande**, la consommation **animale** demeure stable; on s'attend à un total de 800 000 t en 2003-2004. La consommation **humaine**, à 130 000 t, est plutôt faible, la transformation des aliments ne se pratiquant pas à grande échelle en Finlande. Les exportations comptent pour 9 % à 30 % de la production depuis huit ans; elles se situent en moyenne à 235 000 t/an, soit 19 % de la production. Le commerce intérieur avec l'UE est le principal marché d'exportation de la Finlande. En moyenne, 50 % des exportations finnoises sont destinées à des marchés de l'UE, notamment l'Allemagne, les Pays-Bas et les Royaume-Uni, mais cette proportion connaît d'énormes fluctuations; elle était de 9 % en 1996 et de 66 % en 2002 et en 1997. Les exportations vers les États-Unis comptent pour environ 33 % des exportations totales. En 2003-2004, les exportations de la Finlande devraient chuter de 25 % pour s'établir à 450 000 t, à cause de la concurrence accrue du Canada, de la baisse des provisions de grain fourrager dans l'UE et de la hausse des taux de fret maritime.

En **Suède** aussi, le marché intérieur n'a guère évolué. Selon les prévisions, en 2003-2004, la consommation **humaine** s'établira à 80 000 t, tandis que la consommation **animale** devrait croître légèrement et atteindre les 700 000 t. En moyenne, la **Suède exporte** 240 000 t d'avoine par an, soit 21 % de sa production. Ces dernières années, la part des exportations a varié de 6 % à 40 %. Les États-Unis constituent le principal marché d'exportation de la Suède, dans une proportion dépassant la plupart des années 65 % de l'ensemble des exportations. Depuis quelques années, les exportations suédoises dépendent de plus en plus du marché américain; au cours de l'année civile 2003, la Suède a acheminé 88 % de ses exportations aux États-Unis. Le commerce avec l'UE compte pour environ 20 % de ses exportations; la Norvège et la Suisse sont aussi de bons acheteurs d'avoine suédoise. Selon les prévisions, en 2003-2004, les exportations de la Suède devraient chuter de 13 % et s'établir à 350 000 t.

Jusqu'ici, l'UE a accordé des permis d'exportation pour 317 500 t d'avoine suédoise ou finnoise, soit le plus important volume d'exportations subventionnées depuis 2000-2001. Pour 2003-2004, les subventions se sont situées en moyenne à 19,08 €/t (30,59 $CAN/t), oscillant entre un creux de 11,95 € (18,38 $CAN) et un sommet de 24,95 € (38,64 $CAN). Le volume des exportations

FINLANDE : BILAN DE L'AVOINE

campagne agricole	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**
juillet à juin	**-2002**	**-2003**	**-2004e**	**-2005p**
Superficie récoltée (kha)	423	451	424	390
Rendement moyen (t/ha)	3,09	3,20	3,07	3,20
	..……millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	0,23	0,26	0,23	0,19
Production	1,31	1,44	1,30	1,25
Offre totale	**1,54**	**1,70**	**1,57**	**1,45**
Alimentation humaine, semences	0,10	0,13	0,13	0,13
Alimentation animale, déchets et criblures	0,75	0,75	0,80	0,75
Exportations *	0,43	0,60	0,45	0,37
Utilisation totale	**1,28**	**1,48**	**1,38**	**1,25**
Stocks de fin de campagne	0,26	0,23	0,19	0,20

e : estimation; p : prevision;
* comprennent les échanges entre les pays de l'UE
Source : Statcom, Coceral; mars 2004

SUÈDE : BILAN DE L'AVOINE

campagne agricole	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**
juillet à juin	**-2002**	**-2003**	**-2004e**	**-2005p**
Superficie récoltée (kha)	271	289	275	220
Rendement moyen (t/ha)	3,55	4,10	3,99	3,81
	..……millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	0,14	0,11	0,16	0,13
Production	0,96	1,19	1,10	0,84
Offre totale	**1,10**	**1,29**	**1,26**	**0,97**
Alimentation humaine, semences	0,08	0,08	0,08	0,08
Alimentation animale, déchets et criblures	0,68	0,65	0,70	0,65
Exportations *	0,25	0,40	0,35	0,20
Utilisation totale	**1,00**	**1,13**	**1,13**	**0,93**
Stocks de fin de campagne	0,11	0,16	0,13	0,04

e : estimation; p : prevision;
* comprennent les échanges entre les pays de l'UE
Source : Statcom, Coceral; mars 2004

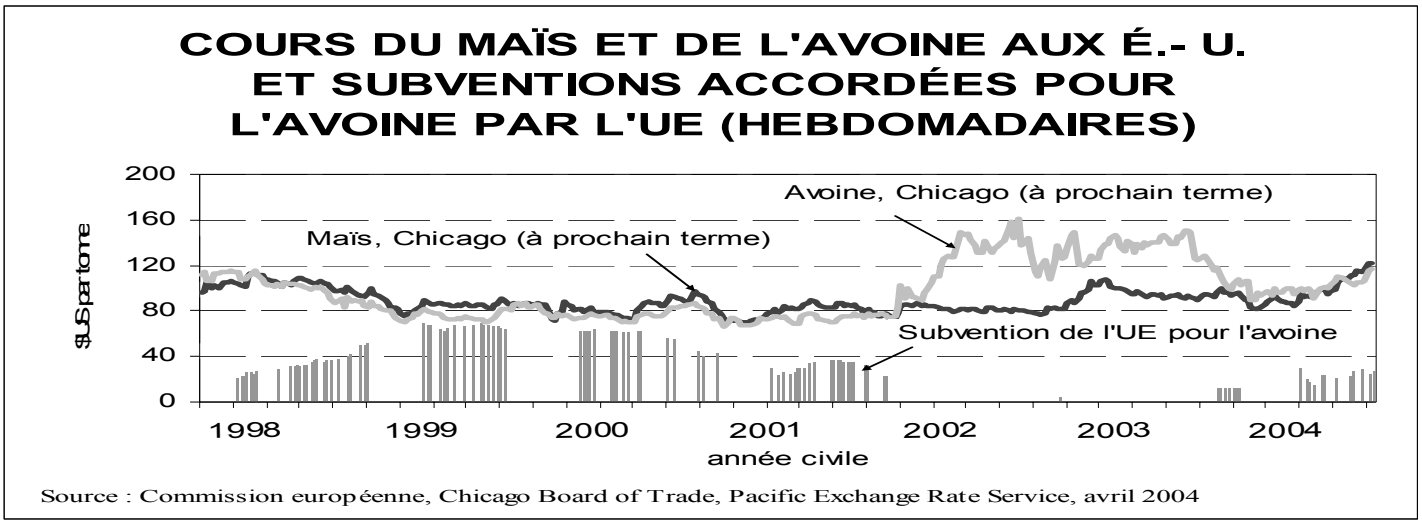

subventionnées pourrait même atteindre 400 000 t d'ici juin 2004.

Les prix demeurent relativement élevés en 2003-2004

En 2003-2004, les prix de l'avoine au CBoT sont demeurés relativement élevés malgré l'importance de la récolte canadienne. Le cours à prochain terme de l'avoine au CBoT, qui correspond généralement au prix de l'avoine de force n°2, est actuellement de 1,65 $US/boiss. (120,05 $US/t) et devrait se situer en moyenne entre 105 $US et 110 $US la tonne pour 2003-2004 comparativement à 128 $US/t pour 2002-2003 et à 125 $US/t pour 2001-2002. La croissance de l'offre au Canada, la force du dollar canadien et la faible demande d'avoine de qualité fourragère exercent des pressions sur les prix de l'avoine qui devraient baisser, passant de 194 $CAN/t à 140 $/t en 2003-2004.

PERSPECTIVES POUR 2004-2005

On prévoit une baisse importante pour la **production** d'avoine dans l'UE par rapport à 2003-2004, en raison d'une superficie réduite. L'expansion de l'UE de 15 à 25 pays ne devrait influer ni sur la production mondiale, ni sur les tendances du commerce de l'avoine ou du commerce mondial, le recours aux subventions à l'exportation de l'avoine étant réservé à la Suède et à la Finlande.

La baisse attendue de la production américaine devrait aussi créer de nouveaux débouchés pour le Canada. Les prix aux États-Unis devraient demeurer semblables à ceux de 2003-2004 et l'écart entre le prix à la tonne du maïs et de l'avoine disparaîtrait presque. On s'attend toutefois à ce que le prix de l'avoine au Canada diminue quelque peu à cause de la vigueur du dollar canadien.

Pour le moyen terme comme pour le long terme, les subventions à l'exportation accordées par l'UE demeurent préoccupantes pour le Canada. L'élimination de toutes les subventions à l'exportation demeure une priorité pour le Canada dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce. De façon générale, les cours mondiaux des céréales ont souffert de la présence de subventions intérieures comme celles prévues par le programme américain de paiements compensatoires (Loan Deficiency Payment Program - LDP) ou par les mesures de soutien et les subventions à l'exportation consenties par l'UE. Dans une large mesure, la faiblesse des prix canadiens est attribuable à ces subventions qui encouragent la surproduction dans les pays où elles sont offertes. Le gouvernement du Canada prend des mesures pour remédier à la situation. Il poursuit des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce pour obtenir l'élimination des subventions à l'exportation de l'UE ainsi qu'une réduction substantielle en EU et aux É.U. des soutiens intérieurs qui faussent les échanges, afin d'assurer l'uniformité des règles du jeux parmi les principaux exportateurs.

Pour de plus amples renseignements :

Deanna Gower,
Analyste du marché
Téléphone : (204) 984-8474
Courriel : gowerd@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Prairie Oat Growers Association; Ambassade du Canada (Suède, Finlande);
Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)